

Menus du soir : septembre / octobre 2018

LP Simon Lazard
25 rue J.J. Kieffer
BP 81167
57215 Sarreguemines CEDEX

Réservation uniquement par téléphone
au 03 87 95 04 78

Le restaurant d'application
« Charles Herrmann » est ouvert :

Du lundi au vendredi midi
Les mardis et jeudis soirs

Tarifs des menus du midi

Formule 2 plats **10€**
(1plat+ dessert, hors boissons)

Les prix des menus varient entre
15€ et 35€ hors boissons
(selon les produits et les thèmes mis à l'honneur)

Tarifs des menus du soir

Les prix des menus varient entre
25€ et 45€ hors boissons
(selon les produits et les thèmes mis à l'honneur)

Règlements :

En espèces
Par carte bancaire
Par chèque à l'ordre de :
M. l'agent comptable du L.P. Simon Lazard

Les éventuels différentiels tarifaires avec la profession de même que les éventuelles variations qualitatives s'expliquent par le caractère purement pédagogique du restaurant d'application.

Les prix demandés n'intègrent pas les charges auxquelles sont soumises les entreprises commerciales de restauration et ne peuvent donc correspondre aux tarifs pratiqués par les restaurants privés.

En fonction des arrivages ou d'impératifs pédagogiques, nos menus sont publiés sous réserves de modifications ou d'annulations exceptionnelles.

Accueil 18h45

Fin de service 21h45

Mardi 18/09 et jeudi 20/09

Variation autour des produits :

AB : La lentille verte du Puy
Le filet de bar
Le canard colvert
Les douceurs pâtisseries françaises



Mardi 25/09 et jeudi 27/09

Variation autour des produits :

AB : Le supion
La Saint-Jacques
Le cochon fermier
Les douceurs pâtisseries françaises

Mardi 02/10 et jeudi 04/10

Variation autour des produits :

AB : Le crabe
Le rouget
Le râble de lapin
Les douceurs pâtisseries françaises



Mardi 09/10 et jeudi 11/10

Variation autour des produits :

AB : Le potiron
Les fruits de mer
Le carré d'agneau
Les douceurs pâtisseries françaises



Mardi 16/10 et jeudi 18/10

Variation autour des produits :

AB : Les escargots de Moring
Le saint-pierre
La pintade
Les douceurs pâtisseries françaises

- En application du décret anti-tabac nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans un établissement public.
- Certains plats peuvent contenir un ou plusieurs produits allergènes. La liste est affichée à l'entrée du restaurant
- AB : Amuse-Bouche